



Appel à proposition de mentorat pour l'année 2024-2025

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

« Appui aux carrières »

La démarche du mentorat UGA s'inscrit dans le cadre du plan d'Action Égalité Professionnelle femmes-hommes de l'Université Grenoble Alpes.

Le mentorat est une relation professionnelle dans laquelle une personne, nommée « mentore », accompagne une autre personne, nommée « mentorée ». Elles partagent avec bienveillance leurs connaissances, leurs expériences pour aider à une évolution professionnelle de la personne mentorée.

Le mentorat est une démarche volontaire de part et d'autre qui repose sur des valeurs de sincérité, de respect mutuel et de confidentialité.

Le mentorat fait partie des formes d'apprentissage à moyen et à long termes pour offrir un champ des possibles. Il repose sur le volontariat, l'engagement, la confidentialité. Dans ce contexte, la personne mentore est une personne expérimentée prête à partager son expérience et ses acquis pour soutenir la personne mentorée qui est en quête d'accomplissement personnel et professionnel. Le mentorat est ainsi une forme d'accompagnement, reposant sur des valeurs d'entraide et d'ouverture.

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) définit, quant à elle, le mentorat comme « une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage ».

Il répond également au principe requis par la Charte européenne dans le cadre de la labellisation HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*).

Principe relatif au développement de carrière :

Les employeurs devraient élaborer, de préférence dans le cadre de leur gestion des ressources humaines, une stratégie spécifique de développement de carrière pour les chercheurs à toutes les étapes de leur carrière, quelle que soit leur situation contractuelle, y compris pour les chercheurs sous contrat à durée déterminée. Cette stratégie devrait inclure la disponibilité des mentors qui interviennent pour fournir un appui et une orientation en faveur du développement personnel et professionnel des chercheurs, permettant ainsi de les motiver et contribuant à réduire toute insécurité quant à leur avenir professionnel. Tous les chercheurs devraient être informés de ces dispositions et accords.

Pour cette année universitaire 2024-2025, l'Université Grenoble Alpes vous propose d'intégrer ce dispositif en tant que personne mentorée.

Le programme de mentorat prévoit un suivi, tout au long de l'année universitaire :

- une réunion de lancement le **10 décembre 2024 à 16h00, salle des actes, bâtiment Z, Stendhal**
- des ateliers de formation pour les membres du programme :
 - Jeudi 09 janvier 2025, pour les personnes mentorées : 14h-17h
 - Vendredi 10 janvier 2025, pour les personnes mentores : 14h-17h
- des réunions mi-parcours entre personnes mentorées :
 - jeudi 13 février 2025, 14h-17h ;
- des réunions mi -parcours entre personnes mentores :
 - vendredi 14 février 2025, 9h-12h ;
- un temps de présentation des dispositifs RH « soutien des carrières » : jeudi 30 janvier de 16h à 18h
- un temps de bilan intermédiaire ;
 - des réunions mi-parcours entre personnes mentorées : jeudi 24 avril 2025, 12h-16h, le lieu sera précisé ultérieurement ;
 - des réunions mi -parcours entre personnes mentores : vendredi 25 avril 2025, 12h-16h, le lieu sera précisé ultérieurement ;
- Réunion bilan du programme mentorat : mardi 10 juin 2025, 10h-16h, Lieu : La Casemate.

Ce programme est piloté par la Vice-Présidence Égalité Femmes Hommes, non discriminations.

Une enseignante-chercheuse de l'UGA, Claudine Moïse, UFR LLASIC, laboratoire Lidilem est à présent référente de cette action. Elle est en charge d'accompagner le programme mentorat dans le cadre du PAE UGA.

Une charte du mentorat explicite les modalités de la relation mentorale.

Cet appel concerne les personnes souhaitant être mentorées.

Si vous avez des questions sur le programme mentorat, contactez-nous sur l'adresse générique : programme-mentorat@univ-grenoble-alpes.fr

Pour candidater, **s'inscrire ici jusqu'au vendredi 29 novembre 2024**

<https://evento.renater.fr/survey/je-souhaite-participer-au-programme-mentorat-2024-2025-en-tant-que-personne-mentoree-o17zfwre>

Ce programme de mentorat s'adresse au public enseignant et enseignant-chercheur (tout statut) de l'Université Grenoble Alpes.